

Nos engagements par rapport à la crise sanitaire actuelle :

- Assurer l'application des directives et des recommandations des pouvoirs publics en matière de lutte contre le Covid-19.
- Imposer le respect des gestes barrières à nos employés, nos prestataires et nos clients.
- Assurer une communication claire sur l'ensemble des mesures de prévention contre le Covid-19 mises en place dans notre établissement.
- Assurer la mise en place et le respect des protocoles de gestion en cas de suspicion de contagion au Covid-19.
- Mettre en quarantaine de 14 jours tout employé avec fièvre et/ou autres symptômes du Covid-19 ou revenant d'une zone déclarée "zone exposition à risque Covid-19".

Les mesures sanitaires mises en place pour garantir votre sécurité :

1) Avant votre arrivée

- Respecter dans la mesure du possible un temps d'inoccupation entre chaque locataire de 10h00 à 17h00.
- Encadrer l'étape de récupération des draps et du linge, et proposer un équipement de protection individuel au personnel (respecter idéalement un temps de latence d'au moins 3 heures avant la prise en charge des draps et du linge).
- Renforcer les procédures de nettoyage et de désinfection des logements entre chaque locataire : aérer les pièces durant toute la durée du ménage (minimum 30min), désinfecter toutes les surfaces de contact (plans de travail, tables, chaises, interrupteurs, poignées, WC, télécommandes, boutons d'électroménagers, boîtiers à clé, rampes d'escaliers, etc.), renouveler les protections jetables de la literie (protège-matelas, protège-oreiller).
- Mettre à disposition du gel hydroalcoolique à l'intérieur de chaque logement.
- Désinfecter et nettoyer nos minibus (surface de l'intérieur du véhicule, poignées de portes et boutons, ceintures) entre chaque transfert de locataires, et à chaque fin de journée, et aérer régulièrement les minibus.

2) Lors de votre arrivée

- Port du masque obligatoire dans nos minibus et mise à disposition de gel hydroalcoolique, respect d'une distanciation d'au moins un siège entre chaque client n'appartenant pas au même groupe, manutention des bagages obligatoirement faite par les clients eux-mêmes.
- Favoriser le paiement par carte bancaire (si possible sans contact) et désinfecter systématiquement le terminal de paiement. Le cas échéant, préparer votre chèque à l'avance et le mettre dans une enveloppe ou une pochette plastique.

3) Durant votre séjour

- Mettre à disposition des produits désinfectants dans les parties communes.
- Mettre en place une signalétique adaptée pour le maintien des distances de sécurité entre les clients dans les zones d'attente (bureau d'accueil, lingerie, bagagerie).
- Renforcer le nettoyage et la désinfection des parties communes (espace barbecues, cuisine extérieure, zone de jeux, etc.) et les adapter aux exigences et recommandations des autorités sanitaires.
- Mettre à disposition des bacs de mise en quarantaine pour les livres, les jeux de société, les jeux et jouets de plage utilisés, pendant au moins 24h.
- Pour nos vélos : désinfection des poignées, de la selle, du panier, des casques et des clés d'anti-vol.
- Pour notre véhicule électrique : désinfection et nettoyage complet de l'habitacle.

4) Lors de votre départ

- Déposer votre linge (draps et serviettes de toilette) dans le sac prévu à cet effet à l'intérieur du logement.
- Bien nettoyer toute la vaisselle et les couverts utilisés durant votre séjour, et les laisser sécher à l'air libre.
- Déposer vos bagages en bagagerie en respectant les distances de sécurité, ou directement dans le minibus pour un départ imminent à l'embarcadère.